RIASEC : Is

J1120
MÉDECIN PHLÉBOLOGUE

Emploi réglementé | Emploi cadre | Transition démographique

Définition

Le médecin phlébologue est un spécialiste de la santé veineuse qui assure le diagnostic et le traitement des maladies veineuses.

- Diagnostique et traite les pathologies veineuses telles que les varices et les phlébites
- Réalise des examens échographiques pour évaluer l'état des veines, des artères
- Prescrit des traitements médicamenteux ou des interventions chirurgicales si nécessaire
- Conseille les patients sur la prévention des maladies veineuses
- Suit l'évolution des traitements et ajuste les prescriptions au besoin
- Collabore avec d'autres spécialistes pour offrir une prise en charge complète

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un diplôme d'État de docteur en médecine et une spécialisation en médecine vasculaire est obligatoire pour exercer légalement .

Certifications et diplômes :

- Diplôme d'études spécialisées médecine vasculaire
- Diplôme d'études spécialisées complémentaires médecine vasculaire

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Evaluer l'état veineux des patients
- Prescrire des traitements adaptés aux pathologies veineuses
- Pratiquer des expertises médicales
- Réaliser des échographies Doppler
- Agir rapidement en cas d'urgence veineuse
- Conseiller les patients sur la prévention des maladies veineuses
- Collaborer avec les équipes multidisciplinaires pour le suivi des patients

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Développer ses compétences en continu dans le domaine phlébologique
- Assurer la confidentialité des données médicales
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène hospitalière
- Créer une relation de confiance avec les patients

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Actualiser le dossier médical du patient

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Assurer le suivi médical d'un patient
- Recenser les symptômes, les dysfonctionnements, cerner l'environnement de vie du patient et procéder à l'examen clinique
- Effectuer des sclérothérapies ou des traitements laser
- Déterminer les besoins thérapeutiques et réaliser les soins médicaux
- Mettre en oeuvre un projet thérapeutique
- Réaliser la prescription médicale, expliquer les modalités de traitement au patient et le conseiller sur l'hygiène de vie
- Préparer un patient pour une intervention médicale
- Informer, accompagner un patient
- Prescrire des traitements adaptés aux pathologies vasculaires
- Utiliser, mettre en œuvre des techniques et des pratiques adaptées à la chirurgie vidéo-assistée et à la microchirurgie
- Enseigner, développer des compétences
- Collaborer avec d'autres spécialistes pour des cas complexes

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Communiquer avec les patients et leurs familles

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Contrôler la conformité des données
- Conduire des travaux d'études et de recherche

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative d'une activité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et de précision

Savoirs

Domaines d'expertise

- Connaissance des médicaments vasculaires
- Formation continue en phlébologie
- Gestion du stress en situation d'urgence
- Techniques de drainage lymphatique
- Techniques de rééducation des troubles veino-lymphatiques
- Utilisation de logiciels médicaux — Transition numérique

Normes et procédés

- Normes sanitaires — Transition écologique

Techniques professionnelles

- Gestion des complications ou urgences vasculaires
- Techniques de prise de sang

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En bloc opératoire
- En contact avec du public
- Port d'équipement d'hygiène

Horaires et durée du travail

- Travail de nuit
- Travail en journée

Publics spécifiques

- Patients

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Profession libérale
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Etablissement de santé

Secteurs d'activité

- Santé

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail